

CHCS

Centre d'histoire et des sociétés contemporaines

PUBLIER DANS CIRCÉ

Nouveau processus éditorial de la revue Circé.

Publier dans Circé

Circé. Histoire, Savoirs, Sociétés est une revue scientifique historienne ouverte à l'interdisciplinarité qui publie, à un rythme semestriel (deux numéros de *varia* par an en automne et au printemps), des articles touchant toute période historique et tout thème de recherche, et mobilisant procédés, méthodes et traditions disciplinaires variés. Soucieuse d'inscrire la diversité qu'elle présente au-delà des frontières nationales, la revue publie également des articles en anglais permettant ainsi de mieux appréhender l'état de la recherche à l'étranger.

Créée et animée par de jeunes chercheurs, la revue leur est particulièrement destinée. Elle privilégie la publication d'articles issus des premières années de recherche, c'est-à-dire après la soutenance d'une thèse, pendant la préparation d'un doctorat ou après une soutenance d'un mémoire de master 2.

Processus éditorial

Après une première relecture en interne effectuée par les éditeurs de la revue puis de premiers échanges avec les auteurs, chaque article anonymisé est soumis à la relecture de chercheurs, spécialistes des thématiques concernées. Ils sont choisis soit parmi les membres du comité scientifique de Circé ([lien vers le comité scientifique](#)), soit contactés personnellement par les éditeurs en charge de l'article. Par le biais d'une grille de lecture mentionnant qualités et points à retravailler de l'article, ils fournissent ainsi de précieux conseils au jeune chercheur et donnent leur avis à propos de la publication finale de l'article.

Comment soumettre un article pour Circé ?

Les auteurs pourront faire parvenir une première version de leur article sous format électronique, en fichier attaché (format .doc de préférence), à l'adresse suivante : larevuecirce@gmail.com. Elle sera accompagnée d'un résumé (500 à 1 000 signes, espaces compris) ainsi que de 5 mots-clés et d'une courte notice (700 signes maximum, espaces compris) qui précisera la date de naissance de l'auteur, ses fonctions officielles, ses principaux objets de recherches et son adresse électronique.

Il est recommandé aux auteurs de fournir un article entre 30 000 et 60 000 signes (ce décompte prenant en compte les notes de bas de page). Les normes éditoriales à suivre sont celles indiquées dans la charte éditoriale de Circé.